

Ouïe -dire

Le magazine de l'association CISIC • Février 2008 • numéro 8

NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Agenda CISIC

► SAMEDI 9 FÉVRIER 2008

Réunion d'information à Angers [49] (nous contacter pour plus d'informations)

► LUNDI 18 FÉVRIER 2008

Permanence de 8h30-12h à Besançon (service ORL du CHU)

► MARDI 26 FÉVRIER 2008

► MARDI 25 MARS 2008

► MARDI 29 AVRIL 2008

► MARDI 27 MAI 2008

► MARDI 24 JUIN 2008

A partir de 13h, **permanence** dans les locaux de l'IFIC au 14 bd Montmartre, 75009 Paris métro Richelieu Drouot ou Grand Boulevard

► MERCREDI 20 FÉVRIER 2008

► MERCREDI 26 MARS 2008

► MERCREDI 16 AVRIL 2008

► MERCREDI 28 MAI 2008

► MERCREDI 25 JUIN 2008

► MERCREDI 23 JUILLET 2008

Permanence de 10h à 12h à l'Institut St pierre à Palavas (34) près de Montpellier 371 av. de l'Evêché de Maguelone 34250 Palavas-les-flots (demander M. Zirah, délégué CISIC pour la région Sud Est)

► LUNDI 3 MARS 2008

Permanence de 13h30-17h30 à Besançon (service ORL du CHU)

► MARDI 20 MAI 2008

Réunion d'information de 14h à 17h à la salle des fêtes de l'institut Saint-Pierre de Palavas (34) près de Montpellier abordant en particulier les thèmes suivants :
- relations entre patients implantés et l'organisme MPH
« Maison pour les handicapés de l'Hérault » (ex. Cotorep), avec la participation d'une représentante de cet organisme
- démonstration d'accessoires améliorant l'efficacité d'un implant cochléaire

► SAMEDI 7 JUIN 2008

Pique-nique à Saint-germain sous Doué (77)

► SAMEDI 18 OCTOBRE 2008

Assemblée générale CISIC à Paris

N'OUBLIEZ PAS !

Une écoute est possible le mercredi matin à l'hôpital Saint-Antoine (service orl) assurée par Jean-Jacques. Cisc sera présent à IFIC le dernier mardi après-midi de chaque mois 14, bld Montmartre, 75009 Paris.

Le mot de l'association

Tous les membres du Bureau de l'Association se joignent à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2008. L'assemblée générale 2007 se voulait une édition particulière, et elle le fût. Près de 200 personnes venant de toute la France nous ont rejoints le 6 octobre à Paris, pour fêter les 5 ans de notre association. Chacun aura pu assister le matin aux interventions, acheter ses piles et/ou participer à un ou deux ateliers durant l'après midi. Toutes auront également eu l'occasion d'échanger tout au long de la journée avec d'autres personnes implantées, ainsi que des candidats à l'implant. Le mois de novembre a ensuite été marqué par plusieurs réunions d'information sur Paris et en Province. Qu'elles se soient déroulées en petit comité comme à Besançon ou bien en présence d'une assistance très nombreuse comme à Grenoble, ces réunions ont démontré le besoin et l'intérêt d'échanger sur le thème de l'implant cochléaire. En 2008, nous poursuivrons ces réunions, qui sont désormais pour les participants qui le souhaitent l'occasion d'essayer des aides techniques très variées en complément de leur implant. L'association dispose en effet depuis quelques temps du matériel nécessaire pour ces démonstrations.

La présidente Catherine Daoud

SORTIR DU SILENCE AVEC L'IMPLANT COCHLEAIRE

Samedi 9 février 2008 à Angers

1^{re} partie, **CONFÉRENCE** (de 14h à 16h)

- Présentation de l'implant cochléaire (cochléar)
- À qui s'adresse l'implant cochléaire (orl)
- Vivre avec un implant (psy + nous)
- Questions-réponses (public + intervenants)

2^e partie, **ATELIERS** (de 16h à 18h)

- Présentation du CISIC : activités, services, assurance
- Présentation et démonstration d'aides techniques
- Stand Cochléar

Lieu : La Maison pour Tous, Ney Saint-Michel, rue Dubois à Angers (49)

Contact : Dominique Petit, déléguée CISIC à Angers
Tél. : 06 18 37 83 71

Email : anjou-maine@cisic.fr



Événement. 2007 a été une année importante dans la vie de notre association car le cap des 500 membres a été franchi au cours du printemps 2007 et CISIC est devenu un réseau national d'information.

Assemblée Générale du 6 octobre 2007

Au cours du printemps 2007, CISIC a franchi le cap des 500 membres et notre association est devenue un réseau national d'information sur l'Implant cochléaire qui se déploie au travers :

- de 14 centres d'implantation dont Paris, Lyon, Bordeaux et Montpellier ;
- de 15 délégations régionales ;
- de structures locales ou régionales en rapport avec la surdité (MDPH, CIS, IRPA Ronchin, etc.)

• d'audioprothésistes et d'orthophonistes.

CISIC informe avec :

- son site Internet sur lequel on comptabilise plus de 400 visiteurs par jour ;
- son journal dont le tirage est passé de 400 exemplaires en 2006 à 800 exemplaires en 2007 ;
- son dépliant qui a été diffusé à plus de 3 000 exemplaires cette année.

Les adhérents

CISIC comptait 513 adhérents en juin 2007 dont une centaine de parents d'enfants implantés. Nos adhérents viennent tant de l'ensemble des régions françaises (y compris de Guyane et de Tahiti), que d'Algérie, du Cameroun, du Liban et de Turquie. Ses lieux d'implantation sont tous les centres d'implantation cochléaire français (Angers, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Reims, Rouen, Strasbourg, Saint-Étienne, Toulouse, Tours) ainsi que du centre Lamentin en Martinique et de l'Hôpital Saint Luc à Bruxelles. Toutes les marques d'implants (Advanced Bionics, Cochlear, MXM et Med-El) sont représentées au sein de nos membres.

Le délégations régionales

Des délégués ou contacts régionaux (leurs coordonnées figurent sur le site de l'association et sur les divers dépliants fournis aux centres d'implantation), assurent un accueil ponctuel et individualisé pour toutes les personnes qui en font la demande.

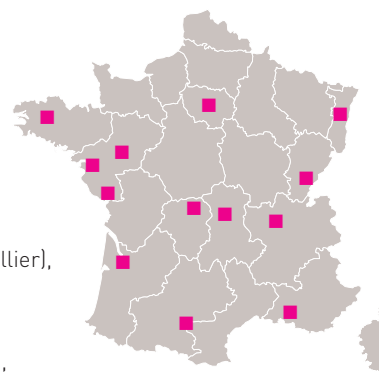
Cette année **deux nouvelles antennes** ont été mises en place :

- **En Languedoc-Roussillon** avec José Zirah en liaison avec le CHU de Montpellier et l'institut Saint-Pierre ;

- **Dans le Rhône** avec Patrick Cœur en liaison avec le CHU de Lyon.

Nos **délégués** se situent dans les régions suivantes :

- Alsace (près de Mulhouse),
- Aquitaine (près de Bordeaux),
- Anjou&Maine(Angers),
- Auvergne (près Vichy),
- Bretagne (Quimper),
- Franche-Comté (Besançon),
- Limousin (Oradour-sur-Glane),
- Pays-de-Loire (Nantes),
- Ile-de-France/ Paris,
- Languedoc-Roussillon (Montpellier),
- Lorraine (près de Vitte),
- Midi-Pyrénées (Toulouse),
- Normandie (Havre),
- Poitou-Charentes (La Rochelle),
- Rhône (Lyon).



Les antennes des délégations régionales de l'association CISIC couvrent une bonne partie du territoire français.

14 centres d'implantation diffusent désormais notre documentation. Il s'agit des centres d'Angers, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris (Saint-Antoine), Reims et

Les adhérents du CISIC lors de l'assemblée générale du 6 octobre 2007.





Nos délégués régionaux avec, de gauche à droite : Patrick, Marie-Pierre, Danielle, Karine, Elisabeth, Catherine, Dominique, Irène, Myriam, Pascale, José, Véronique et Louis-Philippe.



Le CA avec, de gauche à droite : Catherine, Sylvie, Françoise, Jean-Jacques, Marie-Pierre, Joelle, Samia, Martine.

Le Cisic « Centre d'Information sur l'Implant Cochléaire » fait des émules. Partout en France, conférences, réunions, rencontres se multiplient avec toujours un seul et même objectif : informer sur l'implant cochléaire.

Rouen, de même que plusieurs établissements pour enfants sourds s'occupant d'enfants implantés (ex : IRPA de Ronchin et de Dunkerque).

Des conférences, réunions ou rencontres ont été organisées cette année dans différentes régions :

- **Alsace** : une rencontre a eu lieu en juin 2007 rassemblant des implantés des régions d'Alsace et de Franche-Comté.
- **Anjou et Maine** : CISIC a participé en décembre 2006 à une conférence sur le thème de l'implant cochléaire organisée par le centre d'implantation d'Angers. Notre déléguée a organisé deux rencontres qui ont eu lieu en janvier 2007 et en juin 2007.

- **Aquitaine** : une 1^{re} journée d'information rassemblant près de 80 personnes a eu lieu en novembre 2006. Elle a été suivie d'une réunion d'information en février 2007.

- **Île de France/Paris** : une conférence a été organisée à Chartres sur le thème de l'implant cochléaire en collaboration avec l'association locale des « sourds et malentendants dans le monde des entendants ». Cette conférence a réuni près de 150 personnes.

- **Languedoc/Roussillon** : une réunion d'information rassemblant près de 40 personnes a eu lieu en mars 2007 à l'institut Saint-Pierre à Palavas. Une permanence d'information mensuelle a été mise en place.

5 réunions d'information rassemblant chacune près de 30 personnes ont eu lieu dans les locaux de l'IFIC à Paris.

Une permanence d'information est assurée le mercredi matin dans le service ORL de l'hôpital St Antoine à Paris.

AVIS OFFICIEL HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Conclusion sur l'implant cochléaire et sur l'implant du tronc cérébral (mai 2007)

Au vu des données d'efficacité et de sécurité et de la position des GT, du fait que la pathologie concernée est génératrice de handicap définitif et d'une altération de la qualité de vie, la pose, le réglage et l'ablation d'implants cochléaires, ainsi que la pose d'implants du tronc cérébral ont :

- un service attendu suffisant
- une amélioration importante du service attendu.

En effet, ces technologies couvrent un besoin thérapeutique non couvert.

L'indication retenue pour l'implantation cochléaire est la surdité neurosensorielle sévère à profonde bilatérale, après échec ou inefficacité d'un appareillage acoustique conventionnel.

L'implantation bilatérale est indiquée dans le cas de surdités consécutives à une méningite, à un traumatisme ou un syndrome d'Usher chez l'enfant, et dans les cas de surdité risquant de s'accompagner à court terme d'une ossification cochléaire bilatérale, quelle qu'en soit la cause (en particulier méningite bactérienne, fracture du rocher bilatérale) chez l'adulte. En outre, chez l'adulte porteur d'un implant cochléaire unilatéral, avec perte du bénéfice audioprothétique du côté opposé, accompagnée de conséquences socioprofessionnelles, ou d'une perte d'autonomie chez une personne âgée, l'implantation contralatérale est indiquée.

L'indication retenue pour l'implantation du tronc cérébral est la même que pour l'implantation cochléaire, dans les cas où celle-ci est impossible pour des raisons anatomiques ou bien pour cause de tumeurs, dans le cadre de la neurofibromatose de type 2.

La population-cible est estimée à 1200 patients par an, pour l'implantation cochléaire. La population-cible s'élève à 30 patients par an, pour l'implantation du tronc cérébral.

La pose de l'indication doit relever d'une décision concertée, prise par une équipe multidisciplinaire, relevant d'un plateau technique et de compétences techniques ad hoc.

Le suivi postimplantation (réglages, réhabilitation) doit être réalisé au sein d'un même réseau de soins (équipes multidisciplinaires expérimentées dans le dépistage, l'évaluation, la chirurgie et le suivi à long terme de l'implant cochléaire chez l'enfant et chez l'adulte) ».



Événement. Suite à l'assemblée générale, vous avez été nombreux à nous écrire. Voici quelques réactions...

“C’est la journée de l’année à ne surtout pas manquer !”

Y’a des matins comme ça je vous jure...

Mais pourquoi faut-il donc que le réveil me fasse des misères aujourd’hui, jour de l’AG du CISIC, hein ? Pas le temps d’engloutir un petit déjeuner, viiiiiite direction Paris. Diable que j’ai pourtant faim, mais pas grave, c’est la journée de l’année à ne surtout pas manquer car il y aura là tous mes pairs. Alors tant pis, je me vengerai à midi sur le tout nouveau buffet « 3 Terroirs » organisé pour l’occasion...

Enfin à la FIAP. Tâchons maintenant de faire une entrée discrète dans l’amphithéâtre, si possible sans que la présidente qui est au micro ne remarque que j’ai manqué plus de la moitié de son cours magistral. Et toujours ce ventre affamé qui à coups de gargouillis perceptibles à mon oreille de sourd me réclame son dû... Patience vieux, l’heure viendra où tu pourras te rassasier enfin. En attendant c’est donc des propos des différents intervenants dont je me nourris. Intéressant comme toujours de voir que ce contour électronique qui fait notre communauté résulte d’histoires personnelles totalement différentes les unes des autres.

Encore quelques photos de groupe à faire et je pourrai enfin espérer atteindre ce Saint-Graal qu’est une assiette pleine de victuailles. Je n’ai pas à titre personnel connu pour cause de normo-entendances les débuts de l’association il y a 5 ans mais il n’y a pas de doute possible, cette masse compacte qui prend la pose révèle que nous sommes toujours plus nombreux chaque année.

A Taaaable ! Je m’engouffre dans la file d’attente de la salle de restauration. « Toujours plus nombreux » disais-je... Quel euphémisme... On se croirait plutôt à une gare de péage sur l’autoroute du soleil quelque part entre juillet et août. Je patiente, parmi toutes ces personnes qui en savent tout autant que moi sur ce qu’est d’avoir eu à patienter un jour... Buffet Créole, Latina, ou Terroir peu m’importe, j’aime tout, et à vrai dire dans l’immédiat mon estomac s’occupe peu de savoir quel flacon lui sera servi pour peu qu’il ait l’ivresse de la satiété. J’ai enfin une assiette en mains. Je commence à comprendre dans quel guet apens je viens de tomber... Il y a effectivement trop de monde ici. Du moins veux-je dire trop de monde pour l’espace qui nous est proposé. Résultat, pour quelqu’un qui comme moi a perdu les organes de l’équilibre de l’oreille interne des deux cotés, se retrouver avec un champ visuel obstrué ou avec des personnes en perpétuel mouvement, espérer pouvoir remplir son assiette



Pascal

devient vite un vœu pieux. Mon dilemme est très simple: soit je reste debout sans pouvoir me servir, soit je me sers tout en sachant que le contenu de mon assiette finira invariablement au sol. Malgré tout je m’essaie à l’exercice. J’entame une gigue avec mon assiette, je me bat, je lutte, et lorsque une tranche de pain finit miraculeusement dans mon assiette il me reste encore à accomplir l’autre moitié du chemin : le tartinage de rillettes sur décor mouvant. Tout en essayant de faire glisser les rillettes sur mon pain, je ne puis m’empêcher de me demander combien de personnes ici même sont en train de se livrer à la même danse de Saint Guy que moi. Car

il y en a forcément !!! Après plusieurs minutes d’une bataille sans merci avec ma tranche de pain, je ne peux que me rendre à l’évidence, je n’y arriverai pas et le problème restera le même si j’essaie de manger autre chose. Quel comble ! Avoir passé six mois de sa vie à ne pas finir aveugle, ces mêmes six mois à réapprendre à marcher et un an de plus à réapprendre à entendre, y être parvenu, pour se retrouver là bêtement vaincu par une tranche de pain et de rillettes, quelle humiliation ! Vexé, et bien entendu tout en restant sur ma faim, je quittais la salle de restauration tout en me jurant de prendre ma revanche dès l’an prochain. ■ **Pascal**



Bonjour à tous,

Oui, cette assemblée était une réussite, j’étais contente de voir autant d’implantés. Moi qui n’en rencontre aucun autrement. C’est la 2^e année que je fais le déplacement mais c’est la première année que je suis des vôtres et cela en vaut la peine. Pourtant je ne connaissais personne, mais on fait vite connaissance car on a tous un point commun : notre surdité. Bravo à tous les témoignages, riches d’émotion et de courage. Merci à Catherine et son équipe.

■ **Françoise Hodiesne, implantée en janvier 2007**



1. Moment convivial autour du buffet pour sœur Dominique en conversation avec Régis, Benoît et une adhérente. 2. Grande écoute à l'atelier de communication. 3. Le professeur Meyer toujours souriant avec Estelle, implantée cette année.

Bonjour Mme Daoud

Juste un mot pour vous adresser, ainsi qu'à toute l'équipe qui vous entoure, nos très sincères félicitations et tous nos remerciements pour l'excellente organisation de cette Assemblée Générale Csic du 6 octobre 2007. Il nous a semblés que le Pr Meyer avait encore beaucoup à dire, mais les applaudissements prématurés l'ont apparemment interrompu. Cela est bien dommage... Les ateliers auxquels

nous avons participé (Cochléar, accessoires et coaching) étaient aussi intéressants les uns que les autres, mais malheureusement trop courts vu la diversité des préoccupations des uns et des autres, proportionnelle au nombre de participants. L'Association étant appelée à s'étoffer rapidement, il faudra peut-être envisager de doubler les ateliers ! Avec tous nos encouragements, Bien cordialement

■ Jean-Emmanuel Wright

En tant que délégué de la région Languedoc-Roussillon, je fus invité pour la première fois à participer à l'assemblée générale Csic à Paris. Je tiens à saluer Catherine et son équipe pour cet événement réalisé avec cœur et dans les règles de l'art. Ce qui m'a impressionné le plus, c'est le moment du buffet de midi, entre deux toasts, comme par enchantement, entre implantés comme si on se connaissait de longue date, et d'emblée en se tutoyant, nous échangeons différents points de nos expériences, nos ressentis... et cela fut riche en information, émotion, étonnement mais aussi en rire. Oui j'ai eu un sentiment d'apesanteur agréable. Cet événement magique m'a permis de renforcer ma détermination à bien mener ma mission de délégué.

■ José Zirah, délégué Csic Languedoc-Roussillon



Émilie, rayonnante dans la salle de conférence, entourée d'un large public d'adhérents (photo de gauche). Rencontre entre Marc venu d'Alsace et José de Montpellier (photo de droite).

Un moment fort de cette journée...

difficile de choisir... il devait être 17h, Max et moi nous apprêtions à partir. Nous sommes allés voir Françoise et Catherine ; confortablement assises dans un fauteuil. Je ne comprenais pas pourquoi elles étaient mutuellement en train de se téléphoner. La raison : un petit bijou électronique : ce kit oreillette boucle magnétique pour lecteur MP3, téléphone. Aussitôt, Max et moi l'avons essayé. Nous étions impressionnés par la qualité du son... Max écoutait sa musique, en suivant le rythme et me dit : « Émilie, mais c'est trop bien ! Le câble se branchant sur l'implant, à côté ça n'a rien à voir ! » Françoise avec son grand sourire jusqu'au oreilles répétait : « mais c'est génial ! je comprends encore mieux ! »

Et Catherine, impressionnée, voulait aussitôt l'acheter ! Finalement on en a tous acheté un ! Bonne affaire pour le représentant de la marque. Ce moment m'a beaucoup marquée, car nous nous retrouvons tous ensemble après cette journée très instructive et probablement épuisante pour Françoise et Catherine, sans oublier les autres membres de l'équipe. Et nous étions tout simplement heureux de découvrir l'évolution de la technologie, de découvrir que 3 mois, 2 ans, 4 ans ou plus après l'implantation, nous pouvions encore en être émerveillés. Un espoir pour tous : demain on découvrira encore et encore de nouvelles choses.

■ Émilie Boissier, implantée, étudiante en 4^e année de médecine

RENCONTRE COACHING DE MALENTENDANTS

Isabelle Harlé est coach de malentendant. Lors de l'assemblée générale, elle nous a présenté son travail.

Dans les ateliers de coaching pour implantés, nous apportons la même aide que celle que les coachs apportent tous les jours à des entendants :

- une aide à comprendre et modifier les systèmes de communication ;
- une aide à prendre du recul face à une difficulté ou une décision à prendre ;
- une aide dans le changement de travail, d'équipe, de chef.

Ce qu'il y a de spécifique aux implantés, c'est le besoin de discerner la juste place de la malentendance dans la difficulté vécue.

■ Parfois, la surdité est la cause directe et objective d'une difficulté : nous savons les vraies limites du téléphone pour les malentendants, lorsqu'il s'agit d'échanger des chiffres, ou des noms propres, pour lesquels le contexte de la phrase ne permet pas de reconstituer les éléments mal entendus.

■ Parfois la surdité aggrave une difficulté à cause du regard des entendants : souvent, les entendants font un amalgame entre un petit défaut d'élocution, résidu d'une longue période de parole sans retour par l'oreille, et un handicap intellectuel.

■ Parfois, la surdité aggrave une difficulté à cause de l'implanté lui-même : qui, par exemple, n'osera pas demander le calme en réunion, justement parce qu'il ne veut pas imposer sa malentendance à tous, alors qu'en fait, le calme serait fort utile à tous !

■ parfois, la surdité a provoqué une rupture avec le monde du travail, et il faut réapprendre à communiquer efficacement.

■ Parfois, on découvre combien la malentendance influe sur la manière de communiquer, voire même la manière de penser, et comment ceci influence profondément les relations professionnelles : on dit souvent aux sourds qu'ils sont très ou trop directs, parfois brutaux, parce qu'ils prennent moins le temps de tourner autour du pot avant de dire les choses... Dans ces ateliers de coaching, je mets mes compétences de coach au service des implantés, mais aussi mon histoire personnelle de malentendante appareillée. Ça m'aide souvent à mieux discerner où la surdité est une vraie question et où elle pourrait être remise à une place plus mesurée. Le coach échappe à l'amalgame « élocution / intelligence », ce qui en retour aide l'implanté coaché à aller un cran plus loin dans sa réflexion.

■ Isabelle Harlé : isabelle.harle@acteus.com



Tarif préférentiel de piles

Nous vous informons que nous avons négocié un tarif préférentiel de piles pour implant cochléaire (www.audilo.com). Les piles proposées ont été testées par plusieurs membres de notre association utilisant différentes marques d'implant cochléaire (Cochlear, MXM, Med-EL). Comme la consommation est différente chez chacun d'entre vous, nous vous recommandons de procéder à une première commande de petite quantité. Cela vous permettra de vérifier la consommation avec votre implant. Vous pouvez soit les commander par internet (nous contacter par e-mail pour obtenir le code coupon valable pour nos adhérents) soit par courrier (contacter notre secrétariat pour obtenir un bon de commande réservé à nos adhérents). ■

ASSURANCE

En cas de dommages de votre appareil

Adresser une déclaration écrite par courrier ou par fax à l'agence le plus rapidement possible. Vous disposez d'un imprimé déclaration de sinistre sur demande à l'agence, ou bien vous la rédigez sur papier libre. Bien préciser les circonstances dans lesquelles votre appareil a été endommagé. Préciser sur la déclaration les références de l'appareil endommagé, ainsi que la nature des dommages. Dans le même temps prenez contact avec le fabricant de votre implant afin de lui adresser pour réparation. Si les dommages sont couverts au titre du présent du contrat, votre appareil sera réparé et la facture réglée directement par les AGF, vous n'aurez pas d'avance de fonds à faire. Si les dommages ne sont pas couverts au titre du contrat, vous serez avisé directement.

Quelques Conseils :

Le nombre de dossiers en perte totale d'implant externe étant en nette augmentation depuis le début de l'année, il convient de rappeler les règles suivantes :

- les appareils ne supportent pas l'eau
- n'abandonnez jamais votre appareil :
 - dans une voiture
 - dans un sac (sur un chariot de supermarché par exemple)
 - dans un vestiaire (salle de sport ou piscine)

Exemples de sinistres récents :

- Perte au ski : 6 981 € (4 février 2007)
- Perte sur le trajet de l'école : 6 981 € (3 avril 2007)
- Vol dans un sac : 6 981 € (10 mai 2007)
- Perte au parc Astérix : 6 981 € (27 juin 2007)
- Perte au bord du canal : 6 981 € (7 septembre 2007)
- Perte en forêt : 4 547 € (15 septembre 2007)

■ Contact : AGF – Jean-Luc Maixant
28 rue de Liège – 64000 Pau
Tél. : 05 59 27 81 30

COCHLEAR

Nouvelle offre pour des vacances en toute sérénité

Cochlear vous propose en location un Pack Vacances : un processeur contenant vos réglages, des câbles, une antenne, le tout prêt à l'emploi.

Environ trois jours avant votre départ en vacances, vous recevez votre « Pack Vacances » à l'adresse de votre choix : le processeur pourra être testé avec vos câbles et antennes. Les autres accessoires seront livrés dans des sachets fermés, une fois ouvert ils vous seront facturés.

Qui peut en bénéficier ? Cette offre est valable sans condition, tout type de processeur et ancienneté.

Coût : 75 € pour 1 mois de location. L'utilisation des câbles et antennes vous sera facturée au tarif en vigueur.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Etape 1 Le formulaire « Pack Vacances » est disponible sur simple demande par téléphone à notre Service –après-vente : 05 34 63 85 22

Etape 2 Compléter le formulaire en mentionnant vos coordonnées de carte

bancaires. Retournez le par courrier à : Cochlear France – 3, impasse Marcel Chaland – 31100 Toulouse

Ou par fax : 05 34 63 85 80

Etape 3 Le jour de l'envoi du pack (3 jours avant votre départ en vacances), nous débitez votre carte de 75 €.

Etape 4 30 jours plus tard : vous nous retournez le pack avec le processeur et les accessoires non utilisés.

Si mon processeur tombe en panne comme ça se passe ?

Cochlear applique la modalité d'échange standard.

- Je suis sous garantie : vous nous retournez votre processeur en panne et vous gardez celui que nous vous avons envoyé.

- Je ne suis plus sous garantie : L'échange standard sera facturé 320 €.

- Je souhaite faire une prolongation du délai de location d'un mois :

C'est possible sur simple demande au SAV, sans facturation supplémentaire, par contre tout dépassement de la date prévue sans nous le signaler fera l'objet d'une facturation de 15€/jour supplémentaire. ■

NEURELEC

Les aides à l'écoute

Une gamme d'accessoires audio est disponible et compatible avec les différents modèles de processeurs (Digisonic® BTE, Digi SP, Digi SP'K) :

• **TELECOIL** (référence : DIGI/TCOIL). Elle peut être utilisée seule (théâtres, lieux de culte, cinémas, etc.) ou associée à un accessoire complémentaire comme un téléphone fixe avec amplificateur magnétique intégré, un kit piéton de type « boucle tour de cou », ou un amplificateur de boucle magnétique pour l'utilisation de la télévision ou de la Hi-Fi.

• **KIT PIÉTON** (référence : DIGI/KITPIETON). Il permet de connecter votre processeur à votre téléphone mobile. Si votre téléphone portable n'est pas compatible (pas de sortie jack), il existe des adaptateurs permettant de connecter le Kit Piéton. Contactez Neurelec pour connaître les téléphones compatibles et les revendeurs agréés d'adaptateurs.

• **CÂBLE AUDIO** (référence : DIGI/AUDIO). Il permet de connecter un appareil audio à piles ou batteries (lecteurs CD et MP3, baladeurs, etc.) à votre processeur. Nos processeurs sont munis d'une connexion directe pour systèmes FM.

Comment utiliser un Accessoire Audio avec mon processeur Neurelec/MXM ? Avant la première utilisation, il est impératif de consulter votre régleur.

1) Afin de pouvoir utiliser un accessoire audio, votre régleur doit au préalable activer l'entrée « AUX » du processeur et définir les deux programmes supplémentaires (P3/P4), spécifiques à l'utilisation d'un système auxiliaire.

2) Connexion des accessoires audio :

- **Telecoil** : connectez puis allumez votre Telecoil (interrupteur sur position « marche »)

- **Kit Piéton** : connectez l'extrémité jack du kit piéton à votre téléphone portable et l'autre extrémité à votre processeur.

- **Câble Audio** : connectez l'extrémité jack du câble audio à l'appareil audio souhaité et l'autre extrémité à votre processeur.

3) Le système est ensuite automatiquement détecté par le processeur. Au branchement de l'Accessoire Audio, le processeur bascule sur le programme P3 si le sélecteur de programme est initialement sur la position P1 et sur P4 si le sélecteur est sur P2.

■ INFO PRATIQUE

Pour optimiser l'utilisation des piles en fonction des conditions d'écoute, des paramètres de réglage, et des différentes conditions climatiques, nous proposons 3 références de piles : les piles Varta Power One, les piles Rayovac Premium Zinc Air et les piles Neurelec.

Demandez conseils auprès des équipes Neurelec !

Pour plus d'information, contactez Neurelec au 04 93 95 18 18, ou par email à contact@neurelec.com.



Les accessoires Neurelec :
Telecoil, Kit Piéton, Câble audio

matériel et accessoires

Nouveauté MED-EL

Un système de batterie rechargeable DaCapo

Écologique, ergonomique, économique : le nouveau système de batterie rechargeable DaCapo de MED-EL est compatible avec les processeurs OPUS2 de dernière génération, mais aussi avec les modèles TEMPO+.

Très léger puisqu'avec 10,1 g pour l'OPUS2 et 11,1 g pour le TEMPO+ cela permet une réduction du poids de 20 % par rapport à la solution avec piles. La durée de fonctionnement d'un accu DaCapo chargé est de 10 à 12 heures. Durée de vie d'un accu : 500 Cycles de charge. Trois accu sont fournis dans le kit DaCapo. ■

À gauche, un accu DaCapo (batterie au Lithium, 120 mA/h) ; 3 accus sont fournis. À droite le boîtier de pile qui reçoit l'accu DaCapo. Le chargeur DaCapo, peut recevoir 2 Accus en charge (la durée de recharge = 4h)



Pour connaître le prix du DaCapo, contacter : VIBRANT MED-EL Hearing Technology
400, av. Roumanille – BP 309 – 06906 Sophia-Antipolis cedex
Tél. : +33 (0)4 93 00 11 24 – Fax : +33 (0)4 93 00 11 25
Email : office@fr.medel.com – www.medel.com – www.vibrant-medel.com

ADVANCED BIONICS Résultat d'enquête

Les premiers résultats de l'enquête que nous avons menée depuis 2006, portant sur l'utilisation de nos systèmes d'implants cochléaires au quotidien, ont été publiés dans la seconde édition de Bionics Infos. Parmi ces résultats, il ressort que :

- L'ensemble des participants confirment utiliser leur implant cochléaire dans les quatre situations couvertes par le questionnaire. La majorité des personnes utilisent le téléphone, vont au cinéma, au théâtre et écoutent de la musique.
- 92 % des personnes interrogées utilisent le téléphone de 5 à 10 fois par semaine, principalement avec le T-Mic de l'Auria.

LE T-MIC : c'est un coude qui possède en son extrémité un microphone. Cet accessoire (microphone placé à l'entrée du conduit auditif externe et qui est également présent sur l'Harmony) permet en général d'obtenir les meilleurs résultats dans des situations d'écoute difficile et pour l'écoute de la musique. Il a également été constaté qu'il apporte un bénéfice tout particulier dans le milieu professionnel, dont l'environnement présente de nombreuses situations difficiles à affronter. En fonction du réglage de votre audiologiste, ce microphone complémentaire prend plus ou moins le pas sur le microphone intégré au processeur lui-même. Du fait de la position de ce microphone complémentaire à proximité du conduit auditif, celui-ci permet une capture orientée du son en utilisant les propriétés naturelles du pavillon. Cela peut aider en milieu bruyant particulièrement. Il permet également une utilisation en position naturelle du téléphone ou d'écouteurs. Il est adaptable à toute notre gamme de processeurs contour. ■

Pour ce qui est du téléphone, sachez que pour de nombreuses personnes, il reste un exercice difficile. Les capacités d'une personne implantée varient en fonction de nombreux paramètres (passé auditif, origine de la surdité...). Toutefois, certains accessoires et paramètres permettent d'aider à l'utilisation du téléphone. Tout d'abord, n'hésitez pas à essayer de nombreux téléphones. En fonction du téléphone, les gammes de fréquences sont différentes et vont plus ou moins convenir à certains patients. Des fonctions telles que le haut parleur permettent également d'aider à la compréhension.

Enfin, pour ce qui est du cinéma, il est possible de réduire les bruits en allant dans des salles équipées de boucles magnétiques. Ce système permet de capter directement les informations sonores par l'intermédiaire d'ondes magnétiques sur le module T-Coil branché au coude Direct Connect (ci-contre). Tout comme pour les autres coudes, les informations sonores provenant du T-Coil associé au Direct Connect prennent plus ou moins le pas sur le microphone intégré à votre processeur en fonction des réglages de votre audiologiste. Ce système permet également une connexion directe avec les téléphones équipés de boucles magnétiques et permet d'améliorer sensiblement la compréhension au téléphone. ■

Infos pratiques

TARIF PRÉFÉRENTIEL Achat d'accessoires en ligne

Cisic a négocié un tarif préférentiel sur tous les produits en vente sur le site internet Centre-Audition (www.centre-audition.com). Après vos achats, au niveau de la page « Information sur le paiement », entrez le code coupon dans l'encadré « chèque cadeau ».

Ensuite vous devez appuyer sur « racheter » pour obtenir les conditions de paiement réservées à nos adhérents : 10 % seront automatiquement déduit de votre commande lors de la validation de la commande. ■

Pour ceux qui désirent commander par courrier ou téléphone :
Centre-Audition Sarl SETA
70, bld Gambetta – 30000 Nîmes

Photos du mois



Moment intense pour Jean-Pierre qui retrouve l'usage du téléphone portable grâce à l'essai du kit oreillette inductif.



Martine et Françoise en pleine démo sur le stand CISIC d'essai d'aides techniques à Grenoble.

ÉDUCATION NATIONALE Aménagement

Pour garantir l'égalité des chances entre les candidats, des aménagements aux conditions de passation des épreuves orales, écrites, pratiques ou de contrôle continu des examens ou concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur, rendus nécessaires en raison d'un handicap ou d'un trouble de la santé invalidant, sont prévus par décret. Ces aménagements peuvent inclure notamment l'octroi d'un temps supplémentaire et sa prise en compte dans le déroulement des épreuves, la présence d'un assistant, un dispositif de communication adapté, la mise à disposition d'un équipement adapté ou l'utilisation pour le candidat, de son équipement personnel. D.334-6 (bac) et D.336-6 (bac techno). Les candidats reconnus handicapés auditifs sont dispensés, à leur demande, des épreuves de langues vivantes autres que la langue vivante 1.

► www.education.gouv.fr/cid143/le-baccalaureat.html

Courrier des lecteurs.

N'hésitez pas à nous questionner, vous pouvez aussi nous envoyer vos idées et critiques. Cette rubrique est à vous.

Questions réponses

► PERTE DU GOÛT

Elle n'est pas systématique mais elle peut durer parfois plus d'un an (dans mon cas elle fût particulièrement longue : 15 mois) ou être beaucoup plus courte 15 jours. Elle peut aussi être associée à la perte de l'odorat. Mais ces sensations disparaissent progressivement.

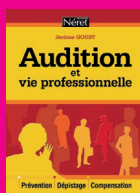
► L'INSENSIBILITE DE LA PEAU DU CRÂNE

Elle est plus ou moins étendue, suivant la taille de la cicatrice et disparaît peu à peu. Attention au brushing ! Prévenez votre coiffeur qu'il ne vous brûle pas la peau du crâne !

► INCOMPATIBILITE

Il ne faut jamais poser une partie externe non adaptée à sa partie interne car cela risque d'endommager irrémédiablement ce petit bijou de l'électronique. Soyez donc patients et attendez que l'on vous confie votre partie externe. Les différentes marques d'implants ne sont pas compatibles entres elles : vous ne pouvez donc pas poser un contour MXM sur une partie interne Med-El par exemple.

Livre



« Audition et vie professionnelle », Jérôme Goust, guide pratique, collection Nérét.

Ce guide aborde le thème de l'audition dans sa globalité : de la prévention au dépistage et à la compensation. Parce qu'au travail, l'audition c'est capital : un ouvrage de référence.

Bons plans

► STÉTHOSCOPE ÉLECTRONIQUE

Émilie Boissier, implantée en 2004 et étudiante en 4^e année de médecine nous donne les références de son stéthoscope : 718 7712 E Scope II. Stéthoscope électronique, pris chez Kjellstrom Consulting (Suède) par internet. Émilie avait communiqué avec Borje Kjellstrom : borje.kjellstrom@telia.com

► PILES

Si dans un lot de piles, vous trouvez des piles oxydées en grand nombre, n'hésitez pas à contacter le fournisseur pour qu'il vous fasse un échange.

INFORMATIONS CISIC

Publication du Centre d'information sur la surdité et l'implant Cochléaire (CISIC)
Association loi 1901 n° 0913012932.
Tél. : 06 17 39 54 71 – Fax : 01 60 10 93 55
E-mail : info@cisic.fr – www.cisic.fr

Secrétariat : Martine Ottavi
262, rue Lecourbe – 75015 Paris

Trésorerie : Joëlle Fournil
398 avenue Victor Hugo
77190 Dammarie-les-Lys
Tél. : 01 64 79 05 44
joellefournil@club-internet.fr

Directrice de la publication : Françoise Ernie
Photogravure : FAP

Vie associative

Dans tous les coins de France, notre association est active avec ses multiples antennes régionales et ses délégués...



Conférence

Auderhem en Belgique
Le 20 octobre 2007

Cisic fut convié par l'association EDIC « Entraide des implantés cochléaires » de nos amis Belges à participer à l'une de leur réunion. Ce fût l'occasion d'écouter l'exposé de l'audiologiste M. Renglet sur les besoins d'aides techniques aux implantés, discours particulièrement intéressant.

Réunion locale

Besançon
Le 24 novembre 2007

Journée riche en échanges et beaucoup d'émotion lors des témoignages, malgré le nombre réduit de participants.



Journée d'information

Draguignan
Le 10 novembre 2007

Notre déléguée Irène Aliquat, Aquitaine Cisic et présidente A&E33 a organisé une journée d'information d'une cinquantaine de personnes autour des 4 fabricants. Catherine Daoud, Françoise Ernie et Martine Ottavi sont venues de Paris avec une valise d'aides techniques (différents téléphones, boucle FIELD, casque TV infra-rouge), Irène était pour sa part équipée d'un Freeport Seenheiser Set 820 S et d'un collier magnétique FM. À l'issue de la présentation (une projection vidéo, diaporama PowerPoint, vélotypie mais aussi de la boucle magnétique mobile d'Audition et Écoute 33) les participants ont pu faire des essais, toucher et tester tout ce matériel.



Conférence

Grenoble
Le 1^{er} décembre 2007

Notre association a participé à une journée d'information organisée en collaboration avec le service ORL du CHU de Grenoble. La maison du tourisme de Grenoble nous a permis d'accueillir plus de 120 personnes et grâce à madame Choupin (présidente de l'ARDD38), la salle a pu être équipée d'une boucle magnétique. Le docteur Joëlle Troussier (ORL) a présenté un historique de l'implant cochléaire ainsi que son évolution en France. Le professeur Schmerber et son équipe d'IC de Grenoble ainsi que les représentants des fabricants ont pour leur part répondu à de nombreuses questions de l'assistance. Le professeur Schmerber a conclu par un discours extrêmement passionnant sur la surdité et sa technologie de demain.

